



# CONDITIONS GÉNÉRALES de location

## Exposition « Les allées d'arbres - de la guerre à la paix »

**ALLÉES - AVENUES / allées d'avenir /**

Association Loi 1901 - reconnue d'intérêt général

10 rue Jeannot 54000 Nancy - contact@allees-avenues.eu

**www.allees-avenues.eu**

### > OBJECTIFS DE L'EXPOSITION :

L'ASSOCIATION ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / a pour vocation de contribuer à la connaissance du patrimoine - culturel, naturel, paysager - des allées d'arbres et à leur valorisation. La location de l'exposition est un des moyens mis en œuvre à cet effet.

### > DESCRIPTION DE L'EXPOSITION :

- > Panneaux 1495 x 720 mm en composite aluminium plastifié anti-graffitis
  - pour extérieur ou intérieur
  - à adosser, à suspendre ou à fixer sur une grille extérieure (matériel de fixation fourni)
  - textes français & anglais
  - deux formats d'exposition :
    - format long : 15 panneaux (dont 7 sur la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale et les allées mémorielles)
    - format court : 10 panneaux (histoire des allées mémorielles synthétisée en un panneau)
  - conditionnement en caisses de bois, fermées par un système à cadenas
    - format long : 3 caisses 152 x 21 x 75 cm (dimensions hors ferrures) pour les panneaux, poids d'une caisse pleine avec cadenas  $\cong$  50 kg ; 1 caisse 75 x 32 x 24,5 cm (dimensions hors ferrures) avec 60 profils métalliques de fixation, vis/écrous/rondelles inox correspondantes, bandes mousse, poids de la caisse pleine avec cadenas  $\cong$  54 kg
    - format court : 2 caisses 152 x 21 x 75 cm (dimensions hors ferrures) pour les panneaux, poids d'une caisse pleine avec cadenas  $\cong$  50 kg ; 1 caisse 75 x 32 x 24,5 cm (dimensions hors ferrures) avec 40 profils métalliques de fixation, vis/écrous/rondelles inox correspondantes, bandes mousse, poids de la caisse avec cadenas  $\cong$  40 kg
- > 1 kit de communication personnalisable (affiche, flyers, web)

### > TARIFS (associations et petites structures : nous contacter) :

Mise à disposition de l'exposition (tarifs dégressifs selon la durée)

	Format long		Format court	
<b>1 mois :</b>	<b>2 200 € TTC</b>		<b>1 800 € TTC</b>	
<b>2 mois :</b>	<b>4 200 € TTC</b>	Soit 2 100 € TTC / mois	<b>3 400 € TTC</b>	Soit 1 700 € TTC / mois
<b>3 mois :</b>	<b>6 000 € TTC</b>	Soit 2 000 € TTC / mois	<b>4 800 € TTC</b>	Soit 1 600 € TTC / mois

Au-delà de cette durée, nous demander. Nous pourrions vous fournir un tarif adapté.

Si vous souhaitez que nous prenions en charge le transport, celui-ci sera effectué par FEDEX

<https://www.fedex.com/content/dam/fedex/international/rates/fedex-rates-domestic-fr-fr.pdf> et facturé en sus conformément à leurs tarifs en vigueur au moment du transport.

Un acompte de 30 % du montant total sera versé à la commande. Une caution de 1 000 € sera déposée au plus tard deux semaines avant la prestation.

## > DROITS d'UTILISATION :

Les panneaux et autres documents sont mis à disposition du CLIENT dans un but d'information et de pédagogie. La revente à un tiers n'est pas admise.

L'ASSOCIATION ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / est propriétaire des contenus de l'exposition et dispose des droits de reproduction des images affichées.

Néanmoins, ces droits octroyés à l'ASSOCIATION n'exemptent pas le CLIENT d'obtenir les licences d'exposition pour son compte auprès des organismes suivants pour certaines des illustrations :



- A. Réunion des Monuments nationaux ([christophe.mauberret@rmngp.fr](mailto:christophe.mauberret@rmngp.fr)) pour « L'Allée de Meerdervoort » par Albert Cuyp (cote cliché : 10-510361 / n° inventaire : P51) , « L'allée de châtaigniers » par Alfred Sisley (cote cliché : 08-512579 / n° inventaire : 1975.1.211), « La route de Cailhau » par Achille Laugé (cote cliché : 15-508563 / n° inventaire : 949.4.710)
- B. Imperial War Museum ([ImageSales@iwm.org.uk](mailto:ImageSales@iwm.org.uk)) pour "Men marching at night" par Paul Nash (n° catalogue : IWM ART 1605)
- C. British Library ([licensing@bl.uk](mailto:licensing@bl.uk)) pour la couverture de "Roads of Remembrance as War Memorials" (Shelfmark: General Reference Collection 20033.c.13.; taille de la reproduction : 12.5 x13.5cm)
- D. Bibliothèque nationale de France ([utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr)) pour « Perspective pratique, nécessaire... » de Jean Dubreuil si l'exposition est payante (ark:/12148/bpt6k1042765n, page 117)

## > ASSURANCE :

A réception de la livraison, le CLIENT renverra la FICHE D'ÉTAT de l'exposition signée. Il signalera, le cas échéant, tout écart qu'il aura constaté.

Le CLIENT assurera l'exposition pour toute la durée pendant laquelle celle-ci se situe dans les espaces qu'il gère ou dans ceux de l'un de ses partenaires, ainsi que pendant le transport dans le cas où il en assume la charge.

Le CLIENT restituera la totalité des éléments mis à sa disposition, y compris quincaillerie, bandes mousse et cales, et veillera au bon conditionnement dans les caisses pour le transport.

Sauf dégradations superficielles (érosions, éraflures) liées à l'usage de l'exposition, toute détérioration grave (panneaux rayés ou tagués, endommagement du matériel de fixation ou des panneaux etc.) suite à un incident, une mauvaise installation ou autre, ou toute perte de panneaux ou de matériel constatées par l'ASSOCIATION au retour des panneaux sera aussitôt signalée au CLIENT. Le CLIENT s'engage à payer le coût de fabrication du support ou de rachat du matériel à neuf sur présentation de la facture par l'ASSOCIATION, après quoi la caution lui sera restituée.

## > COMMANDE :

Le contrat devra être retourné à l'association, accompagné de l'acompte, à la commande. La caution devra être déposée au plus tard deux semaines avant la prestation.

## > ANNULATION :

Toute annulation du fait du CLIENT, effectuée après la signature du contrat, entraîne le règlement de 70 % de la somme due si l'annulation a lieu deux mois avant la prestation, de 100 % si l'annulation a lieu deux semaines avant la prestation. Le présent contrat, se trouverait suspendu ou annulé de plein droit sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure.

Si l'ASSOCIATION ne peut tenir ses engagements à moins d'un mois du début de la prestation, l'ASSOCIATION restituera l'acompte au CLIENT.